

Expliquer le terme «État critique» à un enfant de huit ans : y a-t-il un moyen ?

Description



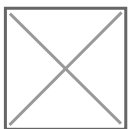
Samer avec sa femme et ses enfants: Rita, 8 ans, Mina, 5 ans et Julan, 3 ans

Rita, une enfant magnifique de 8 ans demande à sa mère de lui expliquer ce que signifie «État critique». Rita voulait en savoir plus que ce que Wikipédia donne comme définition du mot, alors qu'elle essayait de s'en faire une idée par elle-même. Cette petite fille avait été informée auparavant de la raison pour laquelle son père n'était jamais venu la chercher à l'hôpital ; et maintenant «État critique» est ce qu'elle entend le concernant. Tout ce qu'elle sait est qu'il était bien lorsqu'il était à l'hôpital ce matin-là.

Noura fixe sa fille, sans voix, incapable de lui expliquer le sens du mot. «Je ne savais pas quoi lui dire» ; les mots ne sortaient pas.

En prières sincères, plusieurs églises palestiniennes ont fait des messes afin de prier pour Samer Arbeed, ce Palestinien de 44 ans de Ramallah qui a été kidnappé dans sa voiture le 25 septembre 2019 par quatre Israéliens armés, devant sa femme.

Depuis, sa famille n'a pas vu Samer et il est actuellement hospitalisé à cause de graves tortures subies alors qu'il était détenu par Israël. Dès après les médias israéliens, il est dans un «État critique» et n'a pas repris conscience, selon les termes d'une déclaration. Toujours selon la presse israélienne, Samer est maintenu en vie par un respirateur artificiel et souffre de cécité cassées et de défaillance rénale.



Noura, la femme de Samer, tenant son portrait à l'église

Samer est un bon père et un mari dévoué. Il s'occupe aussi de sa mère qui est âgée et d'un frère malade ; elle parlait les yeux pleins de larmes. Il est aussi un membre actif d'ONG palestiniennes, dont une est l'initiative de la Société Civile pour l'Amélioration de la Transparence du Budget Public.

Il faut noter que Samer a été arrêté le 26 août 2019, lorsque des soldats israéliens lourdement armés ont attaqué sa maison tard le soir et l'ont enlevé avec sa femme et ses enfants. Il a été détenu près d'une semaine sans accusation, après quoi il a été relâché sur ordre du tribunal.

Son enlèvement le 25 septembre a été tout aussi soudain et traumatisant pour toute la famille, avec des conséquences bien plus graves et pas d'issue en vue. Samer et Noura avaient déplacé leurs enfants à l'école et étaient en chemin lorsqu'ils ont remarqué qu'ils étaient suivis. Tandis que leur voiture s'arrêtait, quatre hommes armés ont attaqué Samer en le frappant violemment au cou et sur d'autres parties du corps avant de l'emmener. Deux heures plus tard, Noura aussi a été emmenée et détenue à un checkpoint proche de la ville de Qalandia. De plus, des soldats israéliens ont attaqué la maison de Samer et de Noura et ont détruit ce qui leur appartient (voir les photos ci-dessous)



Pendant ce temps, Samer était transféré à la Mascobyah à Jérusalem où il était torturé.

Seul Dieu et les responsables israéliens savent ce qu'il s'est passé entre le 25 et le 27 septembre, date à laquelle Samer a été transféré à l'hôpital de la Hadassa et placé sous contrôle strict de sécurité, y compris avec interdiction d'avoir accès à son avocat et à Noura.

Selon son avocat, Samer a commencé à souffrir de graves douleurs à la poitrine et à vomir constamment le lendemain de son arrestation. Il s'est plaint auprès du juge à plusieurs reprises, mais a été totalement ignoré de la justice israélienne.

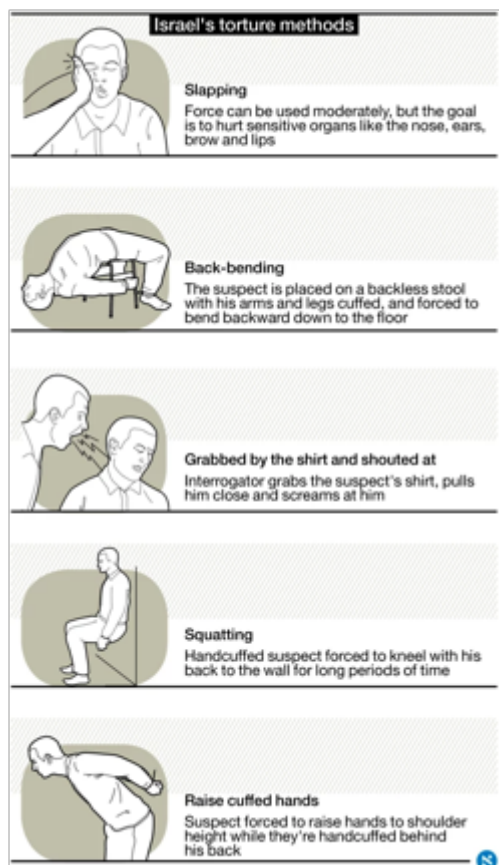
Concernant les visites : au moment où ce texte est écrit, la femme de Samer, Noura, est toujours privée du droit de visite, même tant que son mari est à l'hôpital. De plus, elle dit que son état de santé est tenu secret. « L'occupation ne nous permet pas de prendre connaissance de son état de santé et refuse de faire un rapport médical sur l'état dans lequel il est ». Noura craint pour la vie de son mari et en tient les autorités israéliennes responsables. Son autre crainte concerne ses enfants qui ont été témoins de l'attaque brutale de leur père par les autorités de l'occupation israélienne. En dépit de tout ce qui précède, elle garde espoir que la justice l'emporte et que sa famille soit réunie : « De tout mon cœur, je prie pour qu'il se rétablisse ».

rapidement, qu'il revienne à la maison et soit avec ses enfants ».

À cet égard, nous voudrions attirer l'attention sur la politique israélienne concernant les prisonniers palestiniens, en particulier sur l'ordre de la justice israélienne garantissant à l'Agence de Sécurité Israélienne, plus connue sous le nom de Shabak, une permission spéciale pour utiliser des « moyens spéciaux » (en d'autres termes la torture) pour les interrogatoires de « cas spéciaux » de prisonniers palestiniens. Nous faisons aussi appel à la communauté internationale pour que pression soit faite sur Israël pour qu'il soit mis fin à ces pratiques qui brisent l'esprit du détenu. Cette politique a été appliquée non seulement à Samer Arbeed mais à un grand nombre de Palestiniens qui ont été arrêtés sans explication sur leur statut et dont la mort a parfois été l'issue. Selon l'ONG « le Club de la Société des Prisonniers Palestiniens », 73 prisonniers ont été tués suite à des tortures dans les prisons israéliennes depuis 1967.

« Depuis des années l'establishment israélien essaie de cacher ce qu'il se passe dans les salles d'interrogatoire. Lorsque la torture est utilisée dans les interrogatoires et/ou des moyens spéciaux pour employer le langage des dominants et/ils redoublent d'efforts pour le cacher. Même lorsque des témoignages sur la torture arrivent jusqu'au public, le système fait tout ce qu'il peut pour garder le rôle des interrogateurs dans l'ombre, allant jusqu'à signer des plaiders-coupables indulgents avec des suspects qui ont été torturés, afin de s'assurer que la conspiration du silence se maintienne intacte » comme l'a rapporté Haaretz.

Les images ci-dessous montrent quelques méthodes de torture auxquelles a recours l'occupation israélienne sur les prisonniers palestiniens ; mais elles ne se limitent pas à cela.



En 1999, la Cour Suprême a interdit la torture, qui était autorisée jusqu'alors. Mais des réajustements suivants mis par le Procureur Général Elyakim Rubinstein, en ont légitimé l'usage avec l'approbation de représentants haut placés. « Un rapport d'enquête de Haaretz de 2015 a observé que l'usage de la torture tendait à augmenter.

La torture légale de Samer durant l'interrogatoire montre davantage la complicité des autorités israéliennes, notamment l'autorité judiciaire, dans un système de violation du droit de ne pas être soumis à la torture. « Il est absolument scandaleux que l'usage de la torture en interrogatoire continue à être approuvé par les autorités israéliennes » ainsi que l'a déclaré Amnesty International.

Et selon les traités internationaux, qui contraignent juridiquement Israël, « l'usage de la torture ne saurait être justifié en quelque circonstance que ce soit ». Le cas de Samer est un exemple qui met honteusement en évidence la prétention du système judiciaire d'Israël à respecter les traités sur les droits humains ».

La société civile palestinienne et les organisations de défense des droits humains ont lancé un appel aux organisations de la société civile dans le monde et aux institutions internationales, comme au secrétaire général de l'ONU et à d'autres comités et agences des Nations Unies, pour qu'ils fassent davantage d'efforts pour mettre fin à la torture exercée sur les Palestiniens par l'occupation israélienne. ces organisations ont aussi appelé à la libération immédiate de Samer Arbeed, en sus de tenir les autorités d'occupation israéliennes pour responsables de tous leurs crimes contre les Palestiniens, comme stipulé dans les articles 146 et 147

de la Quatrième Convention de Genève.

[#Release_Samer_Arbeed](#) [#Stop_torture](#) #Samer_is_resisting [#Standupforhumanrights](#)

Traduction : SF pour l'Agence Media Palestine

date créée
2019/10/13